



Envoyé en préfecture le 03/06/2020

Reçu en préfecture le 03/06/2020

Affiché le

SLO 63

ID : 033-213300700-20200528-202026-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 MAI 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt-huit mai, à dix- heures, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code
Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 mai 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, Denis CHAUSSONNET, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO-TARDIO, Chantal BOURDELAS, Magali LARAPIDIE, Colette DUPIN, Renaud CHEIN, Gilles RODRIGUEZ, Franck MEYRE, Audrey JOLLY, Catherine SANCHEZ, Sophie OLIAS—ZEITSCHER, Isabelle DUVILLARD.

Etaient absent excusé :

Secrétaire de séance : Isabelle DUVILLARD

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE 2020/26 N°8

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Le Maire expose ce qui suit :

L'article L.5211-8 énonce que le mandat de délégués des conseillers municipaux expire lors de la séance d'installation de l'organe délibérant des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) suivant le renouvellement général des conseillers municipaux.

Les conseillers municipaux peuvent élire leurs délégués aux comités ou conseils des E.P.C.I auxquels leurs communes sont membres.

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret, selon l'article L.2121-21 du Code Général Territoriales. Le vote a donc lieu au scrutin public pour élire les délégués du Conseil Municipal au sein d'organisme extérieurs ci-dessus énumérés :

1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66 **** Fax : 05.56.58.12.97

Désignation	Titulaires	Suppléants
Parc Naturel Régional du médoc	PHOENIX Didier	CHAUSSONNET Denis
Syndicat intercommunal d'électrification du Médoc (SIEM)	PHOENIX Didier NAVELLIER Gilles	/
Syndicat intercommunal de l'institut médico éducatif du Médoc (IME)	DUPIN Colette	LARAPIDIE Magali
Syndicat mixte d'aménagement des eaux du bassin versant des étangs du littoral girondin (SIAEBVELG) Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE Lacs Médocains)	CHAUSSONNET Denis CHEIN Renaud	DUPIN Colette MEYRE Franck
Mission Locale du Médoc	PICAZO-TARDIO Carmen	LASSALLE Jacques
Association des communes forestières de la Gironde	CHAUSSONNET Denis	CHEIN Renaud

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- VALIDE la désignation des délégués mentionnés ci-dessus dans les organismes extérieurs ;
- CHARGE M. le Maire de transmettre la présente délibération aux organismes cités ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois, an ci-dessus.

Le Maire,
D.PHOENIX